

Extrait du bulletin municipal n° 88

Bilan financier de l'année 2019

En 2019, les dépenses de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) ont été de 1 886 316 € (soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2018, après des baisses de 2,1 % entre 2017 et 2018 et de 6,3 % entre 2016 et 2017) ; les recettes se sont montées à 2 496 767 € (en hausse de 6,7 %).

Les dépenses d'investissement ont été de 2 069 849 € (en hausse de 183 %) et les recettes, de 1 349 622 € (en hausse de 52 %, grâce aux subventions départementales et régionales). Cependant, au vu de notre capacité d'autofinancement, il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt.

Les investissements ont essentiellement porté sur la construction du multipôle Enfance (plus de 1,4 million d'euros), la réfection de la salle polyvalente (environ 210 000 €), l'agrandissement du skatepark avec de nouveaux modules, le renouvellement des caméras de vidéoprotection usagées, et les réfections de voirie, notamment la ruelle Margot et les rues Margot et du Tour de ville. Comme tous les ans, les bâtiments scolaires ont également fait l'objet de divers investissements.

Comme les années précédentes, l'enfance en général et le scolaire en particulier ont été au cœur des dépenses de fonctionnement, avec notamment la poursuite des activités périscolaires.

Les subventions aux associations n'ont globalement pas baissé, et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a perçu la même somme (24 000 €) que les années précédentes ; celle-ci a bénéficié aux actions (de solidarité mais aussi d'animation) envers les personnes âgées, et a permis à dix personnes de retrouver du travail (par le biais d'un prestataire, la société ERCA).

À noter le tarissement de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), provenant de l'État, passée de 7 140 € en 2018 à 0 € en 2019 (pour mémoire, elle était de 192 970 € en 2013).

Enfin, comme vous avez pu le constater, les taux d'impôts locaux (taxes foncières sur le bâti et le non bâti, et taxe d'habitation) n'ont pas été augmentés, et cela depuis 2011.

Malgré cela, la dette par Clairoisien n'était que de 155 € à la fin de 2018 (dernière donnée connue), à comparer à la moyenne française de 701 € par habitant.